

Conferenza permanente delle Camere  
di Commercio italiane e francesi  
delle zone di frontiera

DELEGAZIONE ITALIANA

Conférence permanente des Chambres  
de Commerce françaises et italiennes  
de la région frontière

DELEGATION ITALIENNE

## STRADA DEL COLLE DELLA MADDALENA

## ROUTE DU COL DE LARCHE

Convegno di Torino: 21-22 ottobre 1960

Relatore: Camera di Commercio  
Industria e Agricoltura  
di Cuneo

Réunion de Turin: 21-22 octobre 1960

Rapporteur: Chambre de Commerce  
d'Industrie et d'Agriculture  
de Coni

## STRADA DEL COLLE DELLA MADDALENA

## ROUTE DU COL DE LARCHE

N. 5655 - strada dei Santi della Pesa con  
la eccezione di tutti i lavori 10 p.  
Data di uscita 5-9-1960 2%

accessori  
STRADA DEL COLLE DELLA MADDALENA  
ro e lungo.

Rispondendo quindi oggi alle questioni sulla strada sulla  
soglia della viabilità ordinaria, ecco la necessità di assicurare

Il progetto dei lavori atti ad assicurare il transito al  
Colle della Maddalena nella stagione invernale non ha compiuto in  
quest'ultimo anno alcun progresso.

Eppure tale possibilità appare oggi l'unica prospettiva  
per il miglioramento di questo collegamento internazionale, poichè  
la proposta di traforo, sulla quale già non si era insistito nella pre  
cedente tornata della Conferenza, sembra doversi per il momento  
accantonare per l'eccessiva onerosità dell'opera rispetto ai vantaggi  
che ne deriverebbero.

E' infatti evidente che, realizzandosi il traforo del Col  
le di Ciriegia, come si spera, il traffico internazionale sarebbe in  
gran parte assorbito da tale nuova arteria che assomma i vantaggi  
della brevità, del minor percorso in zona montana o comunque ac-  
cidentata, della minore lunghezza della galleria, e, pur richiedendo  
ovviamente in complesso l'impiego di maggiori mezzi finanziari, co  
stituirebbe un investimento ben più redditizio se si tien conto che  
viene così aperta una nuova via attraverso le Alpi.

La strada del Colle della Maddalena, nell'assetto rag-  
giunto con la esecuzione di tutti i lavori previsti in conseguenza  
delle alluvioni del 1957, è oggi atta a soddisfare le normali esigenze  
del traffico che vi si svolge.

E' anzi doveroso riconoscere che, nel ripristinare la  
strada gravemente danneggiata, si è proceduto con criteri di note-  
vole larghezza provvedendosi anche a migliorie e perfezionamenti

accessori che diversamente forse si sarebbero ancora fatti attendere a lungo.

Rispondendo quindi oggi le condizioni della strada alle esigenze della viabilità ordinaria resta la necessità di assicurarne la transitabilità durante l'inverno e la primavera con la costruzione delle opere di difesa già progettate.

Si propone pertanto che, pur essendo ragguardevole il fabbisogno finanziario previsto allo scopo, la Conferenza promuova un pronto interessamento al problema, ben meritevole di attenta, urgente considerazione in quanto mira ad assicurare la piena utilizzazione alla via naturale di comunicazione di Cuneo e il basso Piemonte con le regioni di Gap e di Marsiglia.

la nous avions déjà pris en lors de la dernière réunion de la Conférence,

---

Il est évident qu'en résultant, comme nous l'espérons, le renouvellement du Col de la Stretta, le trafic international sera assuré sur une grande partie de cette nouvelle section tout le parcours à travers des montagnes moins hautes et de moins accidentées - sera plus rapide, que la route actuelle plus étroite et étroite, tout en exigeant dans l'ensemble l'ensemble moins élevée, nécessitera un investissement bien plus faible et l'assurance compte du fait qu'une nouvelle voie sera ainsi créée à travers les Alpes.

En l'état où elle se trouve actuellement, c'est-à-dire depuis avoir fait l'objet de réparations aux dégâts à la suite des inondations de 1957, la route du Col de la Madelaine est à même de assurer les exigences normales de sécurité qui l'empruntent.

La même réparation permettra de préparer la route

grevement au **ROUTE DU COL DE LA MADELEINE**, dont des critères extrêmement lourds, mais nécessitant certaines améliorations et à certains perfectionnements accessoires qui, faute de coûts, se separent évidemment faire envers longtemps attendus.

Le projet des travaux destinés à assurer la viabilité du Col de la Madeleine au cours de la saison hivernale n'a marqué cet cette année aucun progrès.

Ce projet s'avère pourtant aujourd'hui la seule solution possible si l'on désire améliorer cette voie internationale de communication: il semble en effet que l'on doive abandonner pour le moment, vu le coût excessif de l'ouvrage par rapport aux avantages qu'on pourrait en tirer, l'idée de percer un tunnel, idée sur laquelle nous avions déjà glissé lors de la dernière réunion de la Conférence.

Il est évident qu'en réalisant, comme nous l'espérons, le percement du Col de la Ciriegia, le trafic international sera absorbé en grande partie par cette nouvelle artère dont le parcours à travers des régions montagneuses - ou du moins accidentées - sera plus réduit, dont le tunnel sera plus court et qui, tout en exigeant dans l'ensemble l'emploi de capitaux plus élevés, constituera un investissement bien plus fructueux si l'on tient compte du fait qu'une nouvelle voie sera ainsi percée à travers les Alpes.

En l'état où elle se trouve actuellement, c'est-à-dire après avoir fait l'objet de tous les travaux décidés à la suite des inondations de 1957, la route du Col de la Madeleine est à même de satisfaire les exigences normales du trafic qui l'emprunte.

Il faut même reconnaître qu'appelées à réparer la route

gravement endommagée, les autorités compétentes ont adopté des critères extrêmement larges, procédant ainsi à certaines améliorations et à certains perfectionnements accessoires qui, faute de cela, se seraient probablement faits encore longtemps attendre.

Vu que les conditions de la route sont actuellement conformes aux exigences normales du trafic, il ne reste donc qu'à en assurer la viabilité au cours de l'hiver et du printemps en réalisant les ouvrages de défense qui ont déjà été projetés.

Nous proposons donc que la Conférence, bien que n'ignorant point les frais considérables qu'entraîneront les travaux attire promptement l'intérêt des autorités sur ce problème qui est parfaitement digne de considération puisqu'il vise à garantir une pleine utilisation de la voie naturelle de communication qui relie Coni et le bas Piémont aux régions de Gap et de Marseille.

---